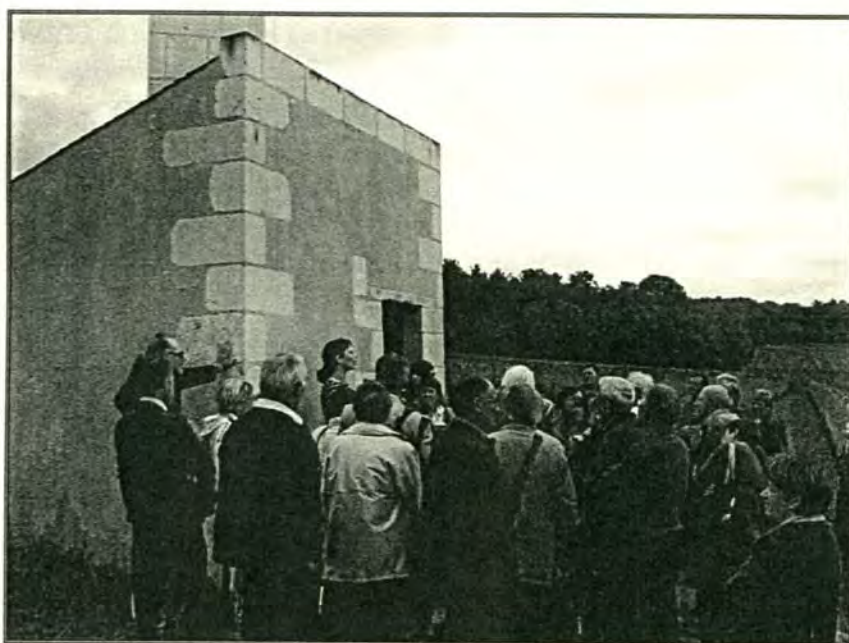


MAISONS PAYSANNES DE TOURAINE

Association Loi de 1901 pour la sauvegarde de l'architecture paysanne
et la défense du cadre de vie rural
9, quai du Pont Neuf, 37 000 Tours
Tel : 02 47 94 43 60

**Délégation de
maisons
paysannes
de france**



Sous la conduite de Julie Just, architecte du PNR Loire-Anjou-Touraine
Visite de la loge de vigne du Clos Cristal,
restaurée dans le cadre du programme du PNR

**ATTENTION !! Ce bulletin contient un manifeste
important pour nos maisons.
Lisez-le avec soin et envoyez votre signature
avant le 18 JUIN**

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès d'un ancien et fidèle adhérent, le Docteur Jean Pernot. Lui-même et son épouse, Monique ont été aux côtés des bénévoles de l'association dans de nombreuses activités. Jean Pernot était toujours très attentif à nos problèmes et entreprises.

A son épouse Monique Pernot et à toute sa famille, l'association Maisons Paysannes de Touraine présente ses sincères condoléances.

Sortie du dimanche 21.05.2006 à Montsoreau et ses environs.

Nos remerciements et félicitations à Gilberte Joubert qui a bien voulu rédiger pour nous ses notes de sortie, qu'elle prend toujours avec la plus studieuse application, et à partir desquelles nous avons pu rédiger cet article. Une façon très sympathique pour une fidèle adhérente, de participer à la vie de l'association au chapitre » Chacun peut faire quelque chose » !

Rendez-vous à l'église de Montsoreau.

Nous sommes accueillis par Mr Boyer, président de l'Association pour la Sauvegarde du patrimoine de Montsoreau, et son épouse. Nous allons découvrir grâce à eux la face souvent cachée de la cité, loin de la route touristique très fréquentée qui longe la Loire, avec un autre regard sur le château qui en est la gloire.

Montsoreau recèle des traces d'occupation préhistorique ; c'est ensuite un village de pêcheurs avec un lieu de sépultures chrétiennes du Haut moyen âge, l'implantation d'une église romane remaniée plusieurs fois, car sa proximité au bord de la Loire la rendait vulnérable aux inondations.

D'ailleurs le niveau du sol actuel se trouve de 2 à 3 mètres au dessus du niveau d'origine.

La population a atteint jusqu'à 15 000 âmes ; aujourd'hui on compte 450 habitants.

Les débuts d'une promenade au milieu des fleurs

Nous passons sans peine le ruisseau de l'Arcède venu de Fontevault, ayant peine à imaginer que ses débordements joints aux crues de la Loire ont pu être redoutables, alors qu'on le franchissait à gué en temps ordinaire. Avant d'entamer la rue qui grimpe la côte, nous imaginons la porte fortifiée (détruite en 1814) qui défendait l'entrée de la ville, avec à proximité la grange dimière dépendant de Fontevraud ; il en reste quelques assises de mur.

Questions et regrets vite balayés par le charme de notre parcours, égayé tout du long par un fleurissement continu des deux côtés de la chaussée : rosiers luxuriants et glorieux iris sans monotonie, grâce aux nombreuses variétés. Les appareils photos crépitent. Et, à notre grande surprise, nous apprenons qu'il s'agit d'une initiative de l'association qui nous reçoit. Leur souci d'embellissement est même allé plus loin avec le nettoyage et la réhabilitation d'anciens petits chemins dont l'empierrage d'origine a été dégagé. Nous grimpons donc au milieu des fleurs.

Pauses « littéraires et historiques »

Mr Boyer agrmente une première halte avec un texte lu à la gloire de la Loire, une vraie déclaration d'amour, écrite par un écrivain et homme de théâtre aujourd'hui un peu oublié, mais qui eut son heure de gloire avec le Prix Renaudot en 1928, *André Obey* : la rue au bas de la belle demeure où il habitait à la fin de sa vie porte son nom.

Ainsi, tout au long du « voyage », au détour des chemins, à l'initiative de l'association, les plaques des rues témoignent d'un riche passé : « Dame Ersende », a été baptisé l'esplanade en haut de la côte, d'où l'on découvre un superbe panorama sur la cité et la Loire. Un jardin pourrait y surgir ; on a déjà réussi à empêcher l'implantation d'une maison neuve ! Avec l'aide de jeunes en réinsertion, des murs écroulés ont été remis en état depuis 1993. Dame Ersende de Champagne, devenue veuve du seigneur de Montsoreau, participa à la création de l'Abbaye de Fontevault avec Robert d'Arbrissel en 1101 et fut la première prieure.

Plus loin, « deux rues ont rendez-vous », car portant les noms de Françoise de Maridor et Bussy d'Amboise. Leur histoire a été contée par Alexandre Dumas, avec quelques écarts par rapport à la vérité historique ; l'époux trompé sut punir l'amant et pardonner à l'infidèle. Sans doute furent-ils heureux, comme dans les contes de fée, puisqu'ils eurent ensuite de nombreux enfants.



Le château de Montsoreau vu d'un chemin haut.

An travers les trous des murs du Clos Cristal, les ceps de vigne plantés au frais à l'ombre, offrent leurs feuilles et leurs fruits au soleil et à la chaleur restituée par les pierres



Visite d'une maison troglodytique et de son charmant jardin à flan de coteau.

Tout en écoutant cette évocation, nous nous extasions sur le spectacle que l'on découvre depuis cette rue haute qui surplombe les jardins et demeures anciennes en contrebas. Beaucoup de maisons sont restaurées avec goût et les jardins sont amoureusement fleuris.

Visite de propriétés privées.

- la maison de Mr et Mme Boyer avec sa très grande salle troglodyte où l'on peut admirer une cheminée d'une taille étonnante, un puits, sa façade Renaissance avec fenêtres à meneaux, sa tour quadrangulaire, et une défense assurée par trois bouches à feu !
- un verger privé et son jardin en espaliers, avec un petit coin de buis à la française ; on aperçoit en contrebas les bâtiments rajoutés du XVe au XIXe, restaurés avec amour et bon goût
- la résidence d'une artiste peintre : une jolie petite cour avec une belle maison XIXe bien restaurée qui jouxte une vaste salle à cheminée du XVe.

Partout un accueil délicieux et de très beaux exemples de décoration intérieure, meubles, sculptures, bibelotsle tout réalisé avec un goût exquis marqué par la sobriété et le charme champêtre, sans prétention ni ostentation d'aucune manière.

L'après-midi, visite du très original vignoble Cristal

Le Clos Cristal fut offert par Antoine Cristal aux hospices de Saumur en 1928 : 10 ha de vignes plantées et exploitées avec des idées originales à partir de 1890 par un négociant. A 50 ans, après avoir fait fortune dans le textile, il n'hésita pas à consacrer le reste de sa vie au vin dont il sut assurer la commercialisation à une échelle internationale, vers la Cour d'Angleterre et même les Etats-Unis.

« Pieds au frais, tête au soleil », le résumé d'une idée originale qu'il mit en pratique : planter des pieds de vigne au pied de murs de deux mètres et plus percés de trous par lesquels passait le cep qui ensuite épanouissait ses branches sur la muraille au soleil, surplombée de quelques fils de fer pour organiser une tonnelle. L'installation de 3 Kms de murs tournés vers le Sud permet de garder les pieds au frais avec un ensoleillement maximum pour les fruits. En été, il peut faire jusqu'à 50° dans les intervalles entre les murs, d'où une maturation avec 3 semaines d'avance. Le raisin est laissé jusqu'à la date normale de vendanges des autres parcelles ; le grain possède alors une maturité maximale, il est « confit ».

Le responsable actuel de l'exploitation, lui-même fils de vigneron de la région, Mr Eric Dubois, a décidé d'éliminer tout produit chimique de traitement ou d'engrais ; il n'utilise que le soufre et le cuivre.

Les résultats ? Une production de qualité, rentable (l'hôpital de Saumur ne pourrait supporter des pertes) et une nature préservée.

Personnel : 3 permanents, 8 saisonniers. Rendement : 30 à 35 hl à l'ha comme dans les côteaux du Layon (autorisés 60Hl/Ha). Age des vignes : certaines ont 100 ans. Pour le remplacement, les pépiniéristes ne proposent que des clones, qui vivent 40 ans. Les sarments sont broyés et restitués au sol.

Une loge de vigne du domaine a été réhabilitée à partir de 1998 sous la direction attentive et compétente de Julie Just, architecte du parc régional ; cette professionnelle de la restauration a déjà supervisé au total 34 restaurations d'édifices, sous forme de chantiers de réinsertion.

Le bénéfice de ce genre d'intervention est double : du petit patrimoine de pays est sauvé de la destruction et des jeunes en difficulté trouvent dans cette initiative l'occasion de se « reconstruire ».

La restauration de la loge de vigne du Clos Cristal a nécessité 5 mois de travail, à partir d'un démontage complet...

Ensuite, place à la dégustation et à quelques emplettes de cartons bien lourds !

Pot de l'amitié sur la terrasse du château du parc où sont situés les bureaux du parc régional et d'où l'on peut admirer plus bas au niveau du quai un charmant pavillon carré de 1850 d'où les propriétaires pouvaient admirer les couleurs variés de la Loire au fil des saisons.

Dimanche 18 Juin 2006
9ème Journée du patrimoine de Pays
en association avec la Journée des Moulins

« UNE JOURNÉE AU BORD DE L'EAU »

Le 18 Juin prochain aura lieu la 9ème Journée du Patrimoine de pays, évènement national annuel, ayant pour objectif la mise en valeur et la promotion du patrimoine, des paysages et des savoir-faire traditionnels.

Le thème retenu pour 2006 est le patrimoine au bord de l'eau, une belle occasion de découvrir un patrimoine d'une grande richesse, souvent fragile et parfois méconnu, qui englobe :

- Le patrimoine naturel lié à l'eau douce (rivières, berges, nappes souterraines), ou à la mer (littoral, marais salants, chemins côtiers)
- Le patrimoine bâti : moulins, lavoirs, fontaines, mais aussi ponts, canaux, maisons éclusières et bâtiments industriels fonctionnant grâce à la force hydraulique (scieries, tanneries, forges, centrales hydro-électriques...)
- Les savoir-faire traditionnels liés aux métiers de la navigation (éclusier, batelier...), à la gestion des milieux naturels (garde pêche, ou aux activités domestiques (sourcier, puisatier, lavandière...)

La Journée du patrimoine de pays sera l'occasion pour de nombreux sites d'ouvrir exceptionnellement leur porte au public.

En Indre et Loire, les sites suivants seront des lieux d'animation ouverts au public le 18 Juin 2006 :

HUISMES : une importante manifestation au Moulin de Fromentières (4 km au sud -ouest de Huismes). Fléchage à partir de l'église de Huismes

Visite d'un moulin en fonctionnement et de sa roue en marche sur la rivière. Description d'un moulin. Intervenants : A. Espinasse et R. Bouillon.

Les artisans de la CAPEB-Patrimoine feront des démonstrations de savoir-faire.

L'association « les amis de l'Arias » (petite rivière qui alimente le moulin) pilotera des visites sur les chemins des berges.

Présentation des techniques de sauvetage aquatique avec chien.

Exposition retraçant l'historique et la restauration du moulin.

Maisons Paysannes de Touraine présentera une exposition de 10 panneaux sur divers aspects de la restauration.

Parmi les exposants signalons des artistes peintres de la campagne, un sculpteur ainsi que des animations musicales.

Fouées, Vin du coin, Grillades et buvette. Parking .

De 10h à 18h sans interruption.

Renseignements : 02 47 94 43 60 02 47 95 57 21

MONTRESOR : randonnée au bord de l'eau avec découverte de sites (moulin, aqueduc, étang...). Apporter son pique-nique.

Rendez-vous à 9 h 30 devant la maison de pays à Montrésor.

Renseignements : 06 75 55 97 63

GIZEUX : Moulin de Scée, inscrit à l'inventaire des Monuments historiques ; visite guidée par un ancien meunier/minotier ; mise en fonctionnement du moulin sur ses cinq niveaux ; explications détaillées du fonctionnement des machines ; découverte de la bibliothèque du meunier ; buvette.

Matin : 10h. Après-midi : 16h. Visite de 1h15 environ par groupes de 20 personnes.
Renseignements : 02 47 96 81 71

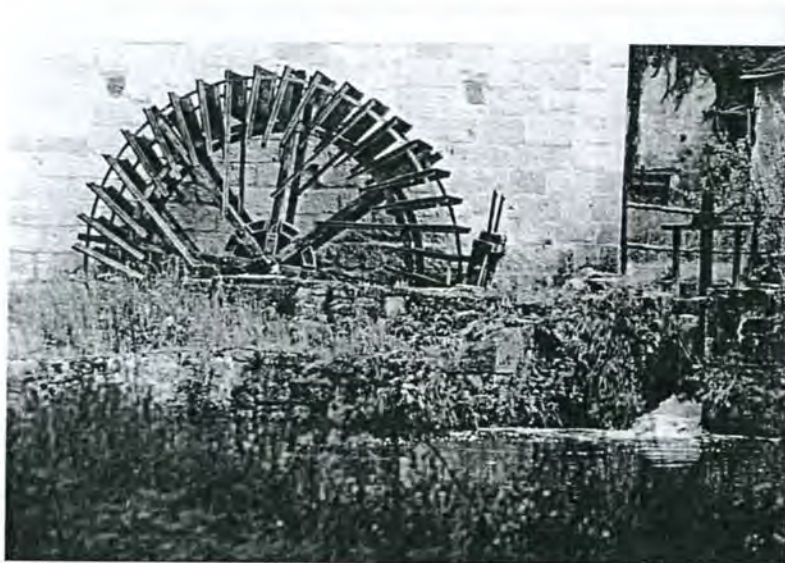
RIVARENNES : Les poires tapées à l'ancienne ; démonstration de savoir-faire, dégustation, visite d'un site troglodytique.

14 rue de Quinçay. Matin 10h-12h. Après-midi : 14h-18h.
Renseignements : 02 47 95 45 19

SAVONNIERES : Visite guidée d'un Moulin ; explications de son fonctionnement.

10 rue de Paradis. Après-midi : 14h-19h
Renseignements : 06 19 76 33 71

ABILLY : Visite de l'archéolab par un archéologue sur le thème « vivre au bord de l'eau à la préhistoire ».



Les roues des moulins constituent un très riche
« patrimoine au bord de l'eau »

Assemblée générale de Maisons Paysannes de France

L'assemblée générale de « maisons paysannes de France » s'est tenue à Paris le 13 Mai 2006. Quelques jours avant, les adhérents avaient reçu le rapport moral, le rapport financier, et les formulaires de procuration.

Votre déléguée était présente ce Samedi à 9h à Paris avec les procurations que des adhérents avaient bien voulu lui confier.

La séance fut très houleuse. Une bonne dizaine de délégués conteste, preuves à l'appui, ce qu'ils appellent la mauvaise gestion du siège Parisien. Pour accroître leur autonomie et leur indépendance, de plus en plus de délégations transforment leur structure, et deviennent des associations à part entière, comme nous le sommes depuis plusieurs années en Indre-et-Loire. Chantal Pontvianne, déléguée de l'Orne et membre du Conseil d'Administration de MPF ne cesse de dénoncer avec plusieurs autres délégués qui furent aussi administrateurs, l'absence de démocratie ainsi que l'exercice du pouvoir par les autorités en place. D'après certains, des travaux très coûteux et mal faits, donc à refaire et à repayer, ont été entrepris sur une maison reçue en don dans la Sarthe. En quoi est-il juste que les adhésions des autres départements servent à financer ce projet ? Pourquoi les administrateurs n'ont-ils pas été consultés pour le choix d'un architecte qui s'est révélé incompétent ? Qui va payer ?

J'ai reçu depuis deux ans de nombreuses lettres, des rapports, des comptes-rendus de vérification des comptes de l'association et du centre de formation etc. qui me laissent perplexe. Des délégués souhaitent entreprendre une action en justice afin que toute la lumière soit faite et que des points obscurs deviennent plus transparents.

La situation est bloquée. Le président avait reçu cette année, outre les procurations nommément adressées à lui, environ 700 pouvoirs en blanc !!! Sous la pression des délégués, 350 pouvoirs en blanc ont été redistribués aux présents.

Certains délégués se sont déclarés découragés de se déranger à l'AG pour voter.

Très troublée par tout ce que je reçois et entend, ayant accordée ma confiance aux femmes et aux hommes intelligents, honnêtes et sincères qui depuis des années s'investissent dans la sauvegarde du patrimoine et sont tout sauf des va-t-en-guerre, j'ai cependant hésité à voter contre le rapport moral et financier et ai choisi la solution, il est vrai non satisfaisante de l'abstention, car les quelques personnes du 37 avec lesquelles j'en avais parlé semblaient approuver cette position « attentiste ». Il serait certes bien préférable(mais est-ce possible ?) que le conflit évolue vers une solution négociée, sans rupture, plutôt que d'en arriver à des extrémités dont notre association serait la première à souffrir ; on peut craindre que le remède soit pire que le mal.

Nous avons tant à faire sur le terrain, que ces querelles au sommet semblent insupportables. Faut-il faire comme si de rien n'était et œuvrer dynamiquement sur le terrain où le travail ne manque pas ? C'est ce que j'ai tenté depuis deux ans. Cependant, peut-on laisser les instances dirigeantes faire ce qu'elles veulent sans consulter démocratiquement les intéressés ? Nous serions bien coupables de ne pas mettre le nez dans ce qui nous regarde, car il s'agit d'une responsabilité partagée.

Espérons que l'équipe en place aura entendu la leçon et aura à cœur de redresser la barre avec un peu plus de démocratie et de consensus dans les décisions.

Michèle Balivet-Benoît

Le Président Michel Fontaine nous adresse la lettre suivante que nous vous communiquons :

Notre Assemblée Générale a eu lieu le samedi 13 mai comme annoncé. Vous trouverez les résultats du vote des résolutions ci-après.

	oui	non	abstention*	total
rapport moral	937	273	392	1 602
rapport financier	866	349	387	1 602
budget	946	258	398	1 602
montant des cotisations 2007	à l'unanimité			1 602

** Abstention : la moitié des pouvoirs en blanc attribués au Président, soit 353.*

Le vote s'est déroulé comme cela se fait dans notre association depuis qu'elle existe. Mais il a permis de confirmer que l'existence de pouvoirs en blancs ne pouvait être satisfaisante.

Comme je l'ai promis à cette même assemblée, nous allons mettre fin ensemble aux différents sur les statuts qui subsistent et qui viennent, sans doute inutilement, perturber notre action. Action à laquelle nous avons donné la priorité et qui nous a accaparés totalement ces dernières années. Au détriment, peut-être, de décisions portant sur nos structures, je le reconnais volontiers.

Aussi après avoir consulté le 22 mai dernier le Président Belorgey, dont le jugement et l'attachement à notre Association ne peuvent être contestés, je vous propose de participer à une réunion de travail que nous demanderons au Président Belorgey de bien vouloir nous faire l'honneur de présider, pour mettre au point, une fois pour toutes, nos statuts et règlement intérieur.

La réunion aura lieu le mercredi 21 juin 2006 à 17 h à notre siège parisien. Ceux qui désirent y participer sont priés de le signaler à Catherine Bianquis aussi tôt que possible.

A l'issue de cette réunion de travail que nous souhaitons fructueuse, une nouvelle rédaction des statuts et du règlement intérieur sera soumise au Conseil pour ensuite être soumise à une Assemblée Générale Extraordinaire au printemps 2007. Nous aurons préalablement présenté le projet au Ministère de l'Intérieur pour avis.

En attendant, permettez-moi de vous souhaiter un plein succès pour tout ce que vous entreprenez. Pour la Journée du Patrimoine de Pays, par exemple.

Bien à vous.

Michel Fontaine

Extraits du Manifeste

Appel pour la reconnaissance et la protection des qualités propres au bâti ancien dans l'évaluation énergétique de l'habitat

La loi de « simplification du droit » (n° 2004-1343 du 9/12/2004) transpose en droit français une directive européenne et rend obligatoire l'établissement d'un diagnostic et d'un certificat de performance énergétique, à partir de juillet 2006 pour les vendeurs d'immeubles, et juillet 2007 pour les bailleurs (....)

Les textes d'application sont en préparation (....)

Les signataires de ce manifeste ne désapprouvent pas cette orientation mais demandent avec la plus grande fermeté que les critères d'évaluation prennent en compte le type de bâtiments : contemporain ou ancien.

Le bâti contemporain : il tend à être isolé de son environnement, en le rendant imperméable à l'eau et à l'air. Ventilation maîtrisée, souvent forcée, matériaux issus de l'industrie.

Le bâti ancien : par ses modalités d'implantation bioclimatique, par ses matériaux économes d'énergie dans leur production (pierre, bois, terre cuite et crue, végétaux) présente souvent des qualités d'isolation largement équivalentes à la plupart des matériaux contemporains (.....)

Toute isolation préalable sans réflexion utilisant les techniques du bâti contemporain sur le bâti ancien a pour conséquence immédiate de lui faire perdre ses qualités naturelles de respiration et d'équilibre hygrométrique (.....)

Les signataires de ce manifeste demandent

- Que les critères établissant le diagnostic et le certificat de performance énergétique soient établis en fonction du type de construction : contemporain ou ancien ;
- Que les recommandations ne soient pas destructrices des qualités naturelles
- Que préalablement à toute intervention préconisée par le diagnostic, une expertise soit menée par des professionnels qui maîtrisent les savoir-faire .
- Que la valeur patrimoniale soit préservée.
- Que les matériaux et savoir-faire offrant de bonnes qualités de perméance soient pris en compte.
- Que soient encouragées les recherches sur des techniques d'isolation et de climatisation nouvelles s'appuyant sur les acquis de la tradition.
- Que les savoir-faire des professionnels compétents, répartis sur le territoire, soient valorisés et que des formations axées sur la connaissance du bâti ancien soient développées.

Les signataires de ce manifeste demandent à être consultés sur le contenu des décrets d'application, sur les recommandations qui suivront ainsi que sur la méthode utilisée pour la réalisation des diagnostics.

Stages et sortie du 2ème semestre 2006

1/ Attention : Ce nouveau stage de remontée de mur n'était pas prévu dans le programme initial 2006. Il a été rajouté à la demande de l'association patrimoine de

Ferrière-Larçon pour animer la fête des tisserands (2000 visiteurs)

le dimanche 16 juillet 2006 de 10h à 17h , à Ferrière-Larçon

Fléchage à partir de la mairie

Direction : Christophe Chartin et J.P. Devers.

Animateurs : D. Costa

Prix : 20 euros, incluant un livret de stage

Vêtements de travail, gants, lunettes, truelle, taloche.

Apporter son pique-nique

Bulletin d'inscription page suivante

2/ Stage de badigeon et peintures décoratives à la chaux

Le samedi 9 Septembre 2006, de 10 heures à 17 heures.

Adresse : Villaines-les-Rochers

Direction : Michèle Balivet-Benoit, Christophe Chartin

Principaux points abordés : La chaux, les supports à peindre, fond fermé, fond ouvert.

Comment adapter le badigeon de chaux à tout support, les adjuvants, les fixateurs.

Les badigeons vieillis, les badigeons estompés, mélange de plusieurs couleurs.

Matériel : 2 plaques de bois (type aggloméré, légères et lisses) peintes recto verso à la peinture acrylique blanc mat.

un spalter (brosse plate et large, manche court), un séchoir à cheveux

Prix : 20 euros, livret de stage inclus

Apporter son pique-nique.

Indiquer adresses internet et postale sur le bulletin d'inscription

Renseignements : 02 47 94 43 60

Fléchage à partir de la mairie .

3/ Stage de taille de fruitiers

10 h à 17 h, à Saint-Laurent-de-Lin.

Direction : Jean-Marie Mansion

Prix : 20€ (incluant une documentation)

Bulletin d'inscription dans le bulletin de liaison de Septembre 2006

5/ Sortie d'automne, le dimanche 15 octobre 2006. Réservez votre journée

Dans la vallée de Troo au Nord- Est du département

Bulletin d'inscription dans le bulletin de liaison de Septembre 2006

CIP PATRIMOINE

plus qu'un logo, un état d'esprit

La CAPEB, organisation professionnelle réunissant des artisans de plusieurs corps d'état a décidé de créer depuis plusieurs années un logo sous lequel se fédèrent des professionnels de la restauration de qualité en adéquation avec l'environnement local.

Sous la houlette de Jean Mercier, artisan charpentier et « père spirituel » se dynamisa et s'organisa une confrérie professionnelle.

Mais qu'est-ce qu'un CIP ?

Après un stage de formation, l'artisan monte un dossier professionnel. Ce dernier sera jugé par ses pairs, mais aussi par d'autres interlocuteurs : architectes spécialisés dans la restauration du bâti ancien, architectes des Monuments historiques, mais aussi des professionnels dévoués (sorte de conseil des sages).

**Un CIP ne s'achète pas,
il se donne à celui qui le mérite.
Gage de sérieux
il peut aussi lui être retiré**

**N'oubliez pas de renvoyer ce bulletin signé.
La valeur de votre maison en dépend.**

Venez vous battre avec nous. Le manifeste est en page 10

J'approuve les termes de ce manifeste.

Nom, prénom :

Profession, qualité :

Adresse, téléphone, courriel :

.....

.....

Date :

Signature :

A renvoyer à Michèle Balivet-Benoit, La Soupiquerie, 37 290, Bossay sur Claise

Pour vous inscrire à nos activités :

Pour les stages, chèque à l'ordre de Maisons Paysannes de Touraine.
Adressez tous les chèques et inscriptions à : Jean-François ELLUIN, 44 rue
des Caves Fortes, 37190, Villaines-les-Rochers

Vérifiez bien l'ordre de vos chèques et l'adresse de vos inscriptions

Je participerai au STAGE de badigeon à Villaines-les-Rochers,
le samedi 9 Septembre 2006 (10h/17h)

NOM..... Prénom.....

Adresse.....Tél.....Email :.....

Nb d'inscrits

Ci-joint un chèque de.....euros à l'ordre de «Maisons Paysannes de Touraine »

Je participerai au STAGE de remontée de mur à Ferrière-Larçon,
le dimanche 16 Juillet 2006 (10h/17h)

NOM..... Prénom.....

Adresse.....Tél.....Email :.....

Nb d'inscrits

Ci-joint un chèque de.....euros à l'ordre de
«Maisons Paysannes de Touraine »

SOMMAIRE

Sortie de dimanche 21 Mai, région de Montsoreau.....	3
La journée du Patrimoine de Pays, 18 Juin.....	6
Assemblée générale de Maisons Paysannes de France.....	8
Manifeste	10
Stages et sortie du 2 ^{ème} semestre 2006.....	11
Patrimoine-CAPEB.....	12
Signature du manifeste et bulletins d'inscription aux stages.....	13

DIMANCHE 18 Juin

**Journée du
Patrimoine de pays**

**« le patrimoine au
bord de l'eau »**

Programme en page 6 de ce bulletin.
Votre association MPT sera représentée
au Moulin de Fromentières à Huismes.

venez nombreux